



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@agecem.qc.ca Site Web : www.agecem.qc.ca

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT Tenue le 25 septembre à 12h00 à la salle Jean-Louis-Millette du siège social

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Céline Bolduc à 12h20.

1. Ouverture de l'assemblée

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Alexandre Péloquin

Appuyé par Sasha Laroche

« que Jean-Philippe Dallaire soit président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Louis-Philippe Houde

Appuyé par Olivier Bolduc

« que Céline Bolduc soit secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Samuel Emery

Appuyé par Dominic Dionne

« d'adopter l'ordre du jour tel que présenté »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

5. Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par Nicolas Tessier

Appuyé par Akim Roy
« **d'adopter les procès-verbaux tels que présentés** »

Aucune demande de vote
La proposition est adoptée à l'unanimité

6. Information de l'AGECEM

Maxime Allard fait un bref retour sur les événements de l'été.

Julie Bergeron-Proulx présente les différents problèmes avec l'exécutif de la FECQ de l'été. Elle informe les membres que le vice-président de la FECQ élu avant l'été a été poussé à démissionner, occasionnant ainsi un questionnement de la part des officiers de l'AGECEM quant à la qualité des membres exécutants de la FECQ. Suite à cet épisode, la démission de la présidente a été revendiquée par les membres de l'AGECEM, démission obtenue à la fin de l'été.

La FECQ a maintenant une nouvelle présidente et un nouveau vice-président. Les tensions entre la FECQ et l'AGECEM sont donc maintenant réglées.

La nouvelle présidente, Clémence Fauteux-Lefèvre, se présente aux membres présents en parlant d'un tout nouveau départ pour la FECQ.

Alexandre Péloquin s'informe de la progression du dossier sur l'habilitation.

Clémence Fauteux-Lefèvre lui répond que la FECQ s'occupe présentement du dossier mais que celui-ci ne présente aucune progression pour le moment de la part du ministère et des syndicats. Si la situation n'évolue pas d'ici peu de temps, des actions de mobilisation seront prises pour faire avancer le dossier.

Dominic Dionne demande en quoi sera différente la présidence de la nouvelle présidente par rapport à l'ancienne.

Clémence Fauteux-Lefèvre répond en affirmant vouloir travailler le plus possible en collaboration avec les associations étudiantes membres, dans le but de connaître et de faire valoir leurs opinions, et ce, particulièrement sur les dossiers traitant de l'éducation et du social.

Maxime Allard conclut le point retour sur l'été en faisant une brève présentation des officiers de l'AGECEM. Une explication rapide des postes de ceux-ci est faite, tout en rappelant aux membres que des postes d'officiers sont encore ouverts à l'AGECEM.

7.1 Bilan et Budget du MotDit

Benoît Tessier, rédacteur en chef du journal, et Vincent Veilleux, trésorier, viennent présenter le bilan et le budget du MotDit.

Jean-Philippe Houde s'informe de la nature des surplus d'impression quant au bilan du Motdit.

Benoît Tessier lui répond qu'en raison de prévisions erronées, basées sur les quantités de la session précédente, le journal a coûté moins cher à produire, d'où les surplus d'impression.

Il est proposé par Alexandre Péloquin

Appuyé par Maxime Nadeau

« d'adopter le bilan du MotDit pour la session Hiver 2001 »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Benoît Tessier présente et explique le budget pour la session actuelle.

Explication du poste budgétaire modernisation : le journal s'est équipé suffisamment pour subvenir à ses besoins techniques pour au moins un an.

Guillaume Lechesne s'informe à savoir pourquoi les surplus de production de la session précédente ne sont pas pris en compte dans le budget de cette session.

Benoît Tessier lui répond que le journal fait face à des frais fixes par tranche de 400 exemplaires pour la production du journal. Puisqu'il est impossible de faire des prévisions quant à la demande du journal d'une parution à une autre, une diminution de 400 exemplaires sur un total de 2000 par parution se ferait donc beaucoup sentir, sans toutefois être vraiment avantageux sur le plan budgétaire.

Il est proposé par Akim Roy

Appuyé par Jean-François Gaudreau

« d'adopter le budget du MotDit pour la session Automne 2002 »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité
